



Paris, le 25 Octobre 2016

Groupama propose pour la campagne de récolte 2017 une assurance chiffre d'affaires pour les agriculteurs : « Objectif Stabilité »

Groupama s'est fortement investi depuis 2005 dans le développement de l'assurance Multirisques Climatiques sur Récoltes. Après avoir fait évoluer son offre en 2015 avec la mise en place du contrat socle et de l'assurance des prairies, l'assureur historique du monde agricole complète son offre avec « Objectif Stabilité » une assurance chiffres d'affaires disponible depuis le 15 octobre.

La crise structurelle du monde agricole, la dérégulation des marchés, la multiplication des aléas- qu'ils soient climatiques ou économiques- imposent la mise en place de stratégies d'adaptation dont l'assurance est l'un des piliers.

L'année 2016 a démontré l'efficacité de l'assurance pour protéger les pertes de rendement consécutives aux événements climatiques. La volatilité du cours des matières premières agricoles reste cependant une dimension importante du risque de l'entreprise agricole. Avec « Objectif stabilité », Groupama poursuit son engagement aux côtés des agriculteurs en proposant une solution complémentaire dans la protection du compte d'exploitation agricole et alimente ainsi le dossier de la future PAC d'une expérience concrète sur ce volet.

« Objectif stabilité » permet à l'exploitant de protéger les deux composantes de son chiffre d'affaires à savoir les rendements et les prix. A l'expérience acquise par Groupama dans la gestion des risques climatiques sur récoltes vient donc s'ajouter la dimension économique en intégrant le risque prix dans son offre d'assurance.

Cette nouvelle offre concerne les productions de colza, blé tendre et maïs grain pour la récolte 2017. Elle s'inscrit dans une logique de test avec les agriculteurs et leurs organisations dans la perspective de la future politique agricole commune et ne sera donc déployée que sur certains départements. Elle pourra être souscrite individuellement par l'agriculteur ou dans le cadre des partenariats développés avec des coopératives ou organisme stockeurs répartis sur ces départements. Un site de souscription « en ligne » permet aux agriculteurs concernés pour 2017 d'évaluer le risque à assurer, de choisir le chiffre d'affaires à protéger et de souscrire le contrat d'assurance.

«Groupama est né de la solidarité paysanne, notre responsabilité est d'adapter notre offre aux évolutions du monde agricole. Le risque prix est croissant, nous devons chercher des solutions pour le gérer » déclare François Schmitt, Président délégué de Groupama.

Pour en savoir plus sur l'assurance chiffre d'affaires de Groupama, rendez-vous sur le site www.objectif-stabilite.fr

Contact presse

Guillaume Fregni – guillaume.fregni@groupama.com – Tél. : 01 44 56 28 56

A propos du groupe Groupama

Fort de ses trois marques – Groupama, Gan, Amaguiz, le groupe Groupama, l'un des premiers groupes d'assurance mutualistes en France, développe ses activités d'assurance, de banque et de services dans onze pays. Le groupe compte 13 millions de clients et 33 500 collaborateurs à travers le monde, avec un chiffre d'affaires de 13,7 milliards d'euros. Retrouvez toute l'actualité du groupe Groupama sur son site internet (www.groupama.com) et sur son compte Twitter ([@Groupama](https://twitter.com/Groupama)).